



Les exportations du Togo au 1er trimestre 2019

Près de 6 milliards CFA de marchandises exportées vers la zone euro

Le montant des produits exportés par le Togo vers la zone euro pour le compte de ce premier trimestre s'élève à près de 6 milliards CFA, a indiqué le site Togofirst.com. 18 000 tonnes de produits ont été exportés ...



PAGE 5

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

Saliou SAKIBOU : « Je peux me réjouir actuellement car j'ai une bonne clientèle qui apprécie toutes mes créations »

PAGE 2

ETRANGER



Violences xénophobes

Le Nigéria durcit le ton et veut nationaliser les entreprises sud-africaines en représailles

Remonté contre les violences ciblant des ressortissants et entreprises étrangers, notamment nigériens, en Afrique du ...

PAGE 4

Consommateurs

Ce qu'il faut savoir sur leurs droits et devoirs

Concept un peu large parce que prenant en compte plusieurs aspects, ...

PAGE 11



Candidature unique de l'opposition en 2020

Le professeur Wolou Komi renforce le pessimisme des Togolais

Le débat en cours sur la dynamique unitaire au sein de l'opposition togolaise pour l'élection présidentielle de 2020 n'est pas prêt de prendre fin. A tour de rôle, les leaders de l'opposition à travers des communiqués et sorties médiatiques donnent leur point de vue. Et comme l'on pouvait s'y attendre, l'opposition est loin de s'accorder sur la question.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Un Togolais pour promouvoir les drones agricoles chinois en Afrique de l'Ouest

Le Togolais Dona Etchri, promoteur de la plateforme E-agribusiness a signé la semaine dernière un accord de coopération avec le groupe China Quanfeng Aviation. Ce partenariat fait de l'entreprise togolaise, la base à partir de laquelle le groupe China Quanfeng Aviation compte conquérir l'Afrique de l'Ouest. Cette entente avec la compagnie chinoise présente dans le domaine de l'agriculture de précision depuis 20 ans, devrait positionner le Togo comme importante pôle de promotion de l'agro-tech dans la sous-région. En effet, sont annoncés : la mise en place d'un centre de formation de pilotes de drones agricoles et en agriculture de précision ...

PAGE 3

Appréhension erronée du volontariat

L'ANVT veut lever toute ambiguïté

D'une manière manifeste, l'opinion publique togolaise a tendance à interpréter faussement le concept de volontariat. Si d'aucuns pensent que c'est simplement une manière de s'occuper, d'autres trouvent que c'est une ...

PAGE 11



	SOMMAIRE	RDC. Félix Tshisekedi défend son programme et son action  P4	Transport aérien Le renforcement de la sécurité des pistes préoccupe la Faa  P5	Projet « Les rêves se réalisent » Des femmes exceptionnelles pour une communauté vivace  P9
---	------------------------	---	---	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Saliou SAKIBOU : « Je peux me réjouir actuellement car j'ai une bonne clientèle qui apprécie toutes mes créations »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", votre journal Togo Matin vous conduit à Lomé, notamment dans le quartier Ablogamé pour partager avec vous les témoignages de Saliou SAKIBOU, couturier de formation, qui grâce au crédit Accès des Jeunes aux Services Financiers du FNFI a pu ouvrir son atelier de couture. Aujourd'hui c'est avec un sentiment de satisfaction et de réussite que notre interlocuteur partage ses expériences et témoignages afin de stimuler et encourager les plus jeunes...



Saliou SAKIBOU dans son atelier de couture

Lomé, quartier Ablogamé, c'est ici dans ce quartier populaire de Lomé que Saliou SAKIBOU, 42 ans décide d'ouvrir son atelier de couture après l'obtention de son Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) obtenu à l'issue de trois années de

formation. Désormais nanti de son diplôme et professionnel du secteur, notre interlocuteur scrute tous les moyens pouvant lui permettre de pouvoir ouvrir son atelier de couture. Après plusieurs échanges avec ses aînés, Saliou se rend vers

PADES Microfinance, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI. C'est là qu'il obtient alors toutes les informations pouvant lui permettre désormais de mettre toutes les chances de son côté pour obtenir un microcrédit.

" Les nombreuses séances d'information auxquelles j'ai participé au niveau de PADES Microfinance m'ont permis bien évidemment de me rendre compte que j'étais éligible au crédit AJSEF mais aussi et surtout qu'il était le crédit qui était le plus adapté à mes activités. Je me suis donc mis à l'œuvre pour remplir toutes les conditions requises. De la constitution en groupe solidaire, en passant par la formation technique et financière, j'ai suivi toutes les étapes avec succès, parcours sanctionnés par le déblocage d'un crédit de 300.000 FCFA à mon profit. Ce premier crédit m'a permis de pouvoir louer ce petit local en guise d'atelier et d'acquérir une première machine à coudre et quelques kits d'outillage. C'est ainsi que j'ai pu démarrer l'exercice de mon métier, métier que je le rappelle était ma passion depuis des années. Je suis depuis

lors dans mon atelier et jour après jour je fais assez d'efforts pour non seulement avoir de la clientèle nombreuse, mais aussi et surtout rendre de bonnes prestations pour pouvoir les fidéliser."

Saliou a désormais de quoi se réjouir car son activité évolue bien, ce qui lui permet, non seulement de se prendre en charge mais aussi et surtout de pouvoir honorer ses engagements vis-à-vis du remboursement de son crédit.

" Je peux me réjouir actuellement car j'ai une bonne clientèle qui apprécie toutes mes créations. Fort de cette marque de confiance, les revenus que je dégage me permettent de m'autosuffire mais aussi de pouvoir honorer mes obligations de remboursement vis-à-vis du premier crédit que j'ai reçu. Car j'ai en perspective, une fois que j'aurai fini de rembourser, de solliciter le second crédit AJSEF pour renforcer mon activité avec la commercialisation des accessoires de couture."

KD

DERNIERES HEURES

... avec à la clé, la délivrance d'une certification internationale. Outre la formation, la plateforme devrait également fournir des prestations en drone épandeur pour les producteurs dans les villages.

Autre point non négligeable, le partenariat a au programme l'ouverture d'une usine de fabrication de drones « dans un proche avenir » au Togo, en vue de desservir toute la sous-région.

Par ailleurs, E-Agribusiness, qui ambitionnait jusqu'alors de déployer 125 drones agricoles pour moderniser l'agriculture togolaise, relève la barre et annonce l'objectif de 500 pilotes certifiés chaque année, pour

chaque pays d'Afrique de l'Ouest. Soit 8000 pilotes en tout, par an. Tout ceci avec le Togo comme base de déploiement. Edeh Dona Etchri est l'un des jeunes togolais qui innovent dans le domaine de l'entrepreneuriat. Son rêve, bâtir une entreprise à succès continental à partir du Togo. A 31 ans, il a déjà une solide carrière d'entrepreneur derrière lui. Baccalauréat scientifique, études supérieures d'anglais et de gestion... Avant de découvrir il y a bientôt dix ans le monde de nouvelles technologies en autodidacte.

Il créé en 2011, Edzecom Info, sa première entreprise avec laquelle il lance « E-orga », premier système de sécurisation de tickets, de billets et de documents au Togo. « Le E-orga

est venu au secours des organisateurs de spectacle et de ceux qui travaillent dans la billetterie». Son système de sécurisation lui vaut en 2014 le prix de l'émergence professionnelle de l'Agence nationale pour la Promotion de Garantie de Financement (ANPGF). Un système qui a été sollicité par les éliminatoires CAN mondial Afrique du sud 2013, comptant pour le match Togo-Gabon, ou encore par la 10ème foire internationale de Lomé et par la plupart des grands spectacles à Lomé.

Il lance dans la foulée Miabetogo Market, une plateforme de E-commerce afin d'offrir de la visibilité aux entreprises. Puis WassSMS une plateforme de SMS marketing qui permet aux entreprises de

communiquer avec leur clientèle.

Son application numérique citoyenne Doomevi destinée à favoriser la démocratie participative lui permet d'être lauréat connexions citoyennes 2016 parmi les 15 jeunes d'Afrique francophone sélectionnés par CFI Médias (Agence Française de la Coopération Média). Ce qui lui permet de renforcer ses capacités en gestion de projets numériques avec des formations à Paris, au Sénégal, au Bénin et en Côte d'Ivoire au cours de l'année de 2017.

A la tête désormais de la société Clin Sarlu, Dona Edeh Etchri a créé «E-agribusiness », une application destinée à « révolutionner le secteur agricole au Togo en prenant en compte les populations à la base ». Il s'agit en réalité d'une

plateforme de mise en relation des acteurs du secteur agricole. Elle permet aux agriculteurs (y compris les plus vulnérables) vivant dans les zones les plus reculées et ne disposant ni d'Internet, ni de smartphones, de trouver de nouveaux débouchés pour leurs productions sur les marchés locaux, régionaux et internationaux. Et d'autre part il met à la disposition des acheteurs des informations pertinentes pour faciliter leurs achats.

Le même système permet de recevoir des conseils d'experts sur les nouvelles méthodes culturales et la météo par SMS pour éviter les risques liés aux aléas climatiques lors de l'étape de production.

TogoMatin & Togo First

Candidature unique de l'opposition en 2020

Le professeur Wolou Komi renforce le pessimisme des Togolais

Le débat en cours sur la dynamique unitaire au sein de l'opposition togolaise pour l'élection présidentielle de 2020 n'est pas prêt de prendre fin. A tour de rôle, les leaders de l'opposition à travers des communiqués et sorties médiatiques donnent leur point de vue. Et comme l'on pouvait s'y attendre, l'opposition est loin de s'accorder sur la question.



Professeur Wolou Komi

L'élection présidentielle est l'un des rendez-vous privilégiés des Togolais sur le plan politique. C'est le scrutin qui requiert le plus d'attention tant sur le territoire national que dans la diaspora. D'ailleurs, la réclamation du vote de la diaspora par certains de ses membres vise

essentiellement l'élection présidentielle. L'opposition et ses partisans nourrissent l'espoir de voir un changement de personne au sommet de l'Etat. Malgré tout leur engagement, le candidat du pouvoir qui garde une popularité jusqu'alors inégalée sur l'ensemble du territoire national a toujours

pris le dessus. Et si l'on s'en tient aux évolutions actuelles, 2020 ne risque pas d'être favorable à l'opposition et à ses soutiens qui pour l'instant se tiraillent sur la création d'une dynamique unitaire ou non. Beaucoup pensent en effet qu'il faudra que l'opposition se rende à cette élection

avec une candidature unique. Pour eux, sans cette option, l'opposition échouera en 2020. C'est essentiellement la position adoptée par certaines organisations de la société civile engagées dans la lutte pour l'alternance en 2020. Naturellement, elles tentent d'amener l'opposition à adopter cette solution. Mais à mesure que le débat s'enflamme sur les médias et les réseaux sociaux, les voix les plus autorisées sortent de leur silence. Elles ne voient pas les choses de la même façon. C'est le cas de Me Yaovi Agboyibo qui la semaine dernière déclarait que ce débat est tout simplement stérile. Pour rappel, il disait qu'il fallait laisser tous ceux qui le souhaitent être candidat vu que l'on ira à une élection à deux tours. Ensuite, les partis de l'opposition s'aligneront derrière celui qui viendra en tête. L'on n'avait pas encore fini d'apprécier ses déclarations qu'un autre leader de l'opposition vient enfoncer le clou. Il s'agit du professeur Wolou Komi, premier secrétaire du Pacte

socialiste pour le renouveau (PSR). « C'est une erreur de penser que la seule option pour remporter l'élection est la candidature unique », a-t-il déclaré dimanche dernier sur les ondes de la radio Pyramide fm. Le professeur Wolou s'aligne en quelque sorte sur la position du président du Car. Et l'enseignant-chercheur des universités du Togo ne s'arrête pas là. Pour lui, « donner l'impression que sans cette candidature unique on va forcément à l'échec, n'est pas judicieux ». De plus, à croire le professeur Wolou, les partisans de la candidature unique pourraient être en train de faire un mauvais diagnostic. Et selon ses propos, cela ne peut que les conduire à une mauvaise solution. Le débat reste encore tout entier. Surtout que plusieurs autres voix pourraient s'exprimer dans les jours à venir. Et il n'est pas certain qu'elles soient toutes du même avis que le professeur Wolou Komi et maître Yaovi Agboyibo.

Edem Dadzie

Violences xénophobes

Le Nigéria durcit le ton et veut nationaliser les entreprises sud-africaines en représailles

Remonté contre les violences ciblant des ressortissants et entreprises étrangers, notamment nigériens, en Afrique du Sud depuis plus d'une semaine, le président de l'All Progressive Congress (APC), Adams Oshiomhole, a appelé au boycott des produits et services sud-africains. Il a même demandé la nationalisation complète des grands groupes sud-africains tels que MTN, premier opérateur téléphonique du continent, qui réalise un tiers de son chiffre d'affaire au Nigeria, malgré les amendes faramineuses qui lui sont imposées depuis 2015 par les autorités.

« Alors que les Sud-Africains continuent de bénéficier de l'environnement économique nigérian et de rapatrier des milliards de dollars, les autorités sud-africaines semblent jalouses des petits boulots dans lesquels certains Nigériens et d'autres Noirs sont impliqués », a déclaré Adams Oshiomhole, président du parti All Progressives Congress,

jeudi 5 septembre à Lagos. « Il est nécessaire que le gouvernement nigérian prenne des mesures pour reprendre les actions restantes de MTN qui sont détenues par des Sud-Africains », a-t-il ajouté, proposant par ailleurs la révocation des droits d'atterrissage de South African Airways sur le territoire nigérian. S'il n'y a pas eu de

réaction directe à ces propos de la part des autorités nigérianes, une communication officielle de la présidence sud-africaine a annoncé ce weekend que le président nigérian Muhammadu Buhari rendrait visite en octobre prochain à son homologue sud-africain Cyril Ramaphosa, pour renforcer les liens entre les deux pays qui partagent tous deux un « attachement



Muhammadou Buhari

aux valeurs de prospérité et de progrès de l'Afrique ». Mais dans la foulée, le président nigérian n'attend pas de nouvelles violences sur ses compatriotes. Près de 600 nigériens seront rapatriés de Johannesburg vers Abuja à partir de ce

mercredi 11 septembre 2019 par 2 vols de la compagnie Air Peace. A terme, l'objectif est de parvenir à transporter ceux parmi les 100 000 expatriés nigériens souhaitant quitter l'Afrique du Sud.

T.M.

RDC

Félix Tshisekedi défend son programme et son action

Le président congolais Félix Tshisekedi a diffusé un message vidéo dimanche soir à la télévision publique, mais il n'a pas évoqué l'affaire dite des « 15 millions » de dollars prétendument détournées des caisses du Trésor public.



Félix Tshisekedi

Fond musical, montage soigné à base d'images d'archives... C'est un message en forme de clip de communication qu'a diffusé la présidence dimanche soir. Pendant environ cinq minutes, le chef de l'Etat congolais y défend son programme des 100 jours et se livre à un plaidoyer en faveur d'un « changement des mentalités ». En interpellant notamment les « responsables » politiques du pays.

« A ceux qui sont responsables de la gestion des affaires publiques, le premier signe visible du changement sera celui de votre comportement, de votre compétence dans

la gestion de la mission qui vous est confiée par le peuple congolais. Nous sommes au service exclusif des Congolaises et des Congolais. »

« Cette vidéo n'est pas une communication de crise. Et n'a rien à voir avec l'affaire des « 15 millions » (...) » assure-t-on du côté de la présidence. Une chose est sûre, le chef de l'Etat n'y répond pas aux nombreuses questions que se posent les Congolais sur cette affaire, et dans laquelle plusieurs hauts responsables sont cités, dont son directeur de cabinet, Vital Kamerhe. Parallèlement hier, l'IGF, l'Inspection générale des finances, placée sous

l'autorité du chef de l'Etat, avait convoqué la presse pour une déclaration, annulée à la dernière minute.

Motif invoqué aux journalistes déjà sur place : « un problème de coordination avec la hiérarchie ». Fin août, le directeur de cabinet de Félix Tshisekedi avait demandé à l'IGF de suspendre une autre enquête en cours, portant cette fois sur toutes les dépenses des ministères depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau président. Dans une interview à Jeune Afrique diffusée hier dimanche, Vital Kamerhe, le directeur de cabinet du chef de l'Etat, silencieux sur ce sujet jusqu'à présent à démenti toute implication. « Mon nom n'est pas cité dans le rapport de l'IGF » s'est-il défendu. Il a aussi nié l'existence même d'un détournement, sans toutefois donner d'explication sur ce que sont devenus ces 15 millions de dollars. Sur ce point il renvoie la balle au ministre de l'Economie. Pour rappel, ces 15 millions de dollars présumés disparus correspondent à 15% de retenu opérée par l'Etat congolais, sur une somme de 100 millions de dollars destinés à l'origine à des compagnies pétrolières. D'après les informations recueillies par RFI, La Cour de cassation saisie du dossier poursuit actuellement une enquête préliminaire sur le sujet.

Rfi.fr

Zimbabwe

De profonds désaccords sur les obsèques du Défunt Mugabe

L'ancien président du Zimbabwe, Robert Mugabe sera enterré le 15 septembre 2019 à Harare. Si la date de son enterrement ne pose aucun problème, c'est le lieu où la Nation zimbabwéenne devrait rendre un dernier hommage au « héros national » qui divise la famille du défunt et les autorités.

De Singapour, le corps du défunt devra atterrir le 15 septembre 2019 à Harare pour les hommages nationaux qui lui sont dûs. Depuis vendredi, le chef de l'Etat Emmerson Mnangagwa a décrété un deuil officiel et a décerné à son prédécesseur le statut de « héros national » qui lui offre une place dans le « Champ des héros de la Nation », le panthéon zimbabwéen. Mais la famille du président déchu n'y serait pas favorable.

C'est au « Champ des héros de la Nation » - un mémorial construit avec l'aide de la Corée du Nord, où une statue en bronze de trois combattants pour la liberté veille sur les grands hommes de la patrie - que la première femme de Robert Mugabe, Sally, est enterrée. Comme lui, c'était une des libératrices du pays, considérée par beaucoup jusqu'à sa mort comme la mère de la nation zimbabwéenne. Une place à côté de sa tombe a été réservée de longue date pour son mari.

Mais les amis et alliés de Grace, la seconde épouse de Robert Mugabe, insistent, quant à eux, sur le fait que le vieil homme voulait être enterré dans sa région natale, dans son village de Zvimba. Un enterrement qu'il souhaitait, selon eux, depuis sa destitution, en petit comité. Le porte-parole de la présidence a laissé entendre que la famille du disparu aurait le dernier mot sur le lieu d'inhumation. Pour l'heure, les discussions sont toujours en cours.

« Je pense que c'est une manière de remettre en avant le différend qui opposait Robert Mugabe à son successeur Emmerson Mnangagwa. Le gouvernement et l'Etat aimeraient qu'il soit enterré au Champ des héros de la Nation. Mais sa famille fait part de son désaccord parce qu'elle est toujours en colère que Robert Mugabe soit mort après avoir été forcé de quitter le pouvoir », affirme Andrew Meldrum

T.M.

Exportations du Togo au 1er trimestre 2019

Près de 6 milliards CFA de marchandises exportées vers la zone euro

Le montant des produits exportés par le Togo vers la zone euro pour le compte de ce premier trimestre s'élève à près de 6 milliards CFA, a indiqué le site Togofirst.com. 18 000 tonnes de produits ont été exportés par le pays vers cette zone au cours de cette période.

Les exportations vers la zone euro ont connu une baisse au cours des trois premiers mois de cette année. Il s'agit d'une baisse en valeur de 17,5% en glissement annuel. La valeur totale des ventes du Togo à l'extérieur pour le premier trimestre de 2019 est de 5,1%. Alors qu'elle était de 6,4% l'année dernière, soit une différence de 1,3%. Pour ce premier trimestre les produits togolais ont plus été exportés vers

la France, la Belgique et les Pays-Bas. Ces pays représentent les trois premières destinations des produits togolais dans la zone euro. En retour, le coût des marchandises importées par le Togo depuis la zone euro représente près de 60 milliards CFA. Avec 22 milliards CFA, la France est à la tête des pays de la zone qui ont le plus exporté vers le Togo pour ce premier trimestre, soit 8,3% des importations.

Ce chiffre est aussi en baisse par rapport au premier trimestre 2018 où il était de 10,6%, soit une baisse de 2,3%. Les produits importés par le Togo depuis la France ce premier trimestre sont entre autres des médicaments et des véhicules à moteur. Le premier Forum économique Togo-Union européenne, qui s'est tenu à Lomé du 13 au 14 juin dernier devrait permettre de redynamiser



les échanges entre le Togo et l'Union européenne. Cette rencontre a réuni plusieurs investisseurs européens et Togolais et devrait également favoriser les relations économiques entre le pays et cette Union.

Felix T.

Forum économique de la diaspora africaine

Le rendez-vous de la diaspora africaine s'ouvre à Lomé dans 2 mois

Lomé sera le centre d'attraction de la diaspora africaine. Le Forum économique de la diaspora africaine (Fed) se tiendra du 28 au 29 novembre prochain. Une occasion pour impliquer la diaspora dans le développement du continent.



Bien que loin de leurs pays d'origine, les Africains de la diaspora jouent un rôle déterminant pour le développement du continent. Au Togo, cette diaspora contribue énormément à l'économie du pays. En témoignent les dernières statistiques sur les transferts de fond de la diaspora. Il est donc important de rassembler ces hommes et femmes autour d'une même table pour mieux penser le développement du pays. Tel est l'objectif que vise le premier Forum économique de la diaspora africaine.

L'initiative du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur permettra d'explorer les capacités de financement des Togolais de l'extérieur et de les mobiliser pour la mise en œuvre des projets de développement. Il s'agira pour le gouvernement togolais de mobiliser la diaspora togolaise par le transfert de compétences et le savoir-faire dans les différentes stratégies du gouvernement. L'idée en organisant cette rencontre est d'arriver à optimiser la contribution des Togolais de l'extérieur

pour le développement économique et social du pays.

La rencontre de Lomé permettra spécifiquement d'impliquer les Togolais de l'extérieur dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND). La feuille de route du gouvernement pour les Togolais de la diaspora vise la valorisation du capital humain, économique et social des Togolais de l'extérieur, le renforcement de la communication entre le gouvernement et la diaspora. Le gouvernement togolais veut également améliorer la protection et mieux défendre les intérêts des Togolais vivant à l'étranger.

Les Togolais de l'extérieur sont estimés à environ 2 millions de personnes. En 2018, les envois de fonds de cette diaspora au pays représentent plus de 500 millions de dollars, soit 8,5% du PIB selon les données de la Banque mondiale.

Felix T.

Transport aérien

Le renforcement de la sécurité des pistes préoccupe la Faa

Une rencontre autour de la sécurité des plateformes aéroportuaires a été ouverte lundi 9 septembre à Lomé. Organisée par la Federal aviation administration (Faa), cette rencontre réunit des responsables de l'aviation civile d'Afrique et de l'Océan indien.



Aéroport international Gnassingbé Eyadema

A Lomé, les participants de cette rencontre explorent les pistes pour renforcer la sécurité autour des plateformes aéroportuaires. La finalité de cette réunion technique de la Faa, une agence gouvernementale américaine chargée des réglementations et des contrôles concernant l'aviation civile aux États-Unis est de réduire les accidents.

Les travaux de cette rencontre régionale vont permettre aux participants des différents pays d'identifier les risques sécuritaires, de les étudier et de trouver des solutions concrètes afin d'assurer plus de sécurité aux passagers. Seulement 30 pays dont le Togo respectent les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en ce qui concerne la sécurité sur les pistes des aéroports sur 144 pays. La mission de cette organisation est d'élaborer des politiques et des normes. L'OACI réalise également des audits de conformité, des études et des analyses. Elle fournit une assistance et renforce la capacité de l'aviation grâce à la coopération des États membres et des parties prenantes.

Avec comme vision « zéro risque d'accident et zéro accident », la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin s'est engagée à éviter les accidents. Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour atteindre cet objectif dont le Programme national de sécurité et le Système de gestion de la sécurité.

F.T.

Consommateurs

Ce qu'il faut savoir sur leurs droits et devoirs

Concept un peu large parce que prenant en compte plusieurs aspects, le « droit des consommateurs », avec le débat que suscite l'affaire des présumées boissons « Pils gâtées » qu'aurait mis la BB Lomé sur le marché togolais, revient sur le tapis. En attendant que l'autorité et les associations de consommateurs ne se saisissent de l'affaire, l'on peut – et cela est tout à fait légitime – se demander si le consommateur est vraiment protégé. Quels sont les droits des consommateurs et qu'est-ce qui est fait pour garantir ces droits ? Éléments de réponse à travers ce dossier.

Droits et devoirs des consommateurs



Les consommateurs du monde entier ont des droits, mais aussi des devoirs. La reconnaissance de ces droits s'est réalisée dans les années 1960 grâce à Consumers International, ancienne Organisation Internationale des Unions de consommateurs.

Droits des consommateurs, selon JFK

Dans un discours devant le Congrès américain, le 15 mars 1962, le président américain J.F. Kennedy avait énoncé les quatre droits fondamentaux du consommateur : droit à la sécurité, droit à l'information, droit de choisir et droit d'être entendu.

Le droit de la consommation appartient à la sphère du droit privé. Il déroge très fortement au droit civil classique du Code civil. Ainsi, selon certains auteurs traditionalistes, sous l'empire du droit de la consommation, la liberté contractuelle n'est pas pleine et entière, car un contractant (le consommateur) peut critiquer une stipulation et obtenir son anéantissement judiciaire (réputé non-écrit) alors qu'il a accepté le contrat en connaissance de cause.

Le droit de la consommation est très diversifié: il régit les produits alimentaires et non alimentaires, la responsabilité du fait des produits, les services, le crédit, tous les contrats de la vie courante, la publicité et les promotions des ventes, l'accession au logement.

Les droits des consommateurs

Droit à la sécurité: il protège le consommateur contre tout produit, processus de production ou service pouvant menacer sa vie, sa santé ou son équilibre financier.

Droit à l'information: le consommateur doit pouvoir disposer des éléments qui lui permettent de faire un choix en connaissance de cause et être protégé de toute information trompeuse ou biaisée.

Droit au choix: il donne accès au consommateur à une variété de produits et services correspondant à ses besoins et à des prix compétitifs. Lorsque la concurrence ne joue pas, ce droit lui garantit une qualité satisfaisante à des prix justes.

Droit d'être entendu: ce droit

permet au consommateur d'être représenté aux niveaux où se prennent les décisions, afin que ses intérêts soient pris en considération.

Droit à l'éducation: c'est la possibilité pour le consommateur d'acquérir les connaissances et les techniques lui permettant d'être un consommateur averti.

Droit à la réparation des torts: il garantit au consommateur un règlement équitable de ses problèmes, impliquant la réparation des dommages subis et au besoin une aide judiciaire gratuite ou tout autre système adapté à des petits litiges. Droit à un environnement sain: l'environnement physique doit être sauvegardé en favorisant la qualité de la vie pour les générations présentes et futures.

Droit à la satisfaction des besoins de base: aujourd'hui, ce droit peut être considéré comme acquis dans les pays développés. Mais ailleurs il est encore une utopie. Accès à l'eau potable, à un logement, ainsi que l'accès aux soins: tout ceci semble aller de soi dans les pays riches, mais reste à faire dans les pays émergents.

Les devoirs des consommateurs

Les droits énoncés ci-dessus impliquent des devoirs et des responsabilités pour les consommateurs. Il est important que ceux-ci soient:

Avertis: prêts à s'informer pour mieux connaître les biens et services qu'il utilise.

Actifs: se décider à se défendre lorsque sa cause est honnête et juste.

Socialement responsables: avoir conscience de l'influence que son comportement peut avoir sur la population, en particulier à l'égard des personnes les plus défavorisées tant sur le plan local que national ou international.

Écologiquement responsables: être sensible aux effets que sa consommation peut avoir sur l'environnement, en veillant notamment au gaspillage des ressources naturelles et à la pollution.

Solidarité: convaincu que c'est dans l'union avec d'autres consommateurs qu'il aura la force et l'influence de promouvoir les intérêts de tous.

De la nécessité de régulariser les prix



Le présidium lors de la sensibilisation de l'ATC

Dans le périmètre de la protection du consommateur, il est rarement fait état des "prix excessifs", concept gênant en ce sens qu'il remet en cause la liberté des prix, vecteur essentiel de l'économie de marché. Or, il est notoirement connu, voire admis que sur certains marchés, les prix d'équilibre sont fixés au-dessus du pouvoir d'achat du consommateur. On peut le vérifier en comparant les

coûts de production et distribution aux marges prélevées aux différents stades. Le phénomène de concurrence touche fortement les pays en développement, dont le Togo, et mérite d'être pris en considération par les autorités de la concurrence et celles de protection des consommateurs, qui peuvent amener le législateur à introduire de nouveaux "garde fous" vis-à-vis des auteurs de prix excessifs.

Digitalisation / Sensibiliser sur la sécurité des consommateurs



Photo de famille à l'issue de la conférence de la LCT

Les responsables de l'Association togolaise des consommateurs (ATC) ont sensibilisé, en mars 2019 à Lomé, les acteurs clés du secteur de la régulation des produits de consommation sur la sécurité des données électroniques, rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la journée internationale des droits des consommateurs. Autour d'une table ronde, les acteurs du monde de la consommation au Togo ont échangé et passé en revue les dispositifs législatifs et réglementaires en matière de sécurité des données électroniques.

En dehors des décrets et arrêtés, on note comme dispositions légales, la loi sur la communication électronique, la loi d'orientation sur la société de l'information au Togo ainsi que la loi sur la cyber-sécurité et la lutte contre la cybercriminalité. « Nous sommes tous des consommateurs de produits quelle que soit notre position dans la société. Mais les consommateurs ont des droits et des devoirs qui ne sont pas bien connus, d'où l'importance de la journée mondiale des consommateurs pour sensibiliser les consommateurs sur leurs droits et devoirs », a expliqué Kofi Adonsou (chargé des affaires

juridiques à l'ATC).

« Le thème retenu à l'international cette année parle des produits connectés de confiance, mais comme le Togo n'est pas encore à une phase très avancée par rapport aux objets connectés, l'ATC a préféré entretenir la population sur la sécurité dans la transaction des données électroniques », a-t-il ajouté.

Selon Consumers International (organisme fédérateur des associations de consommateurs du monde et partenaire de l'ATC), l'émergence des technologies connectées représente de nouvelles opportunités pour les consommateurs, comme l'accès à de nouveaux services, des produits plus réactifs ou encore plus de commodité et de choix. Cependant, ils présentent également une source importante d'inquiétudes: manque de sécurité, vie privée et choix significatifs sur la manière dont nous les utilisons, ainsi qu'une absence de clarté sur les responsabilités de chacun en cas de problème: d'où la nécessité pour tous les Etats de disposer de textes sur la protection des données personnelles.

Source: savoir news

La LCT au chevet des consommateurs togolais

La Ligue des consommateurs du Togo (LCT) a organisé avec ses partenaires en mars 2019 à Lomé, une conférence publique sous le thème : « Des produits connectés de confiance ». Les objets connectés, la qualité des biens et services numériques, l'accès à moindre coût, la sécurité

et la protection des données des consommateurs, voilà entre autres, les sujets de discussions passés au peigne fin au cours de cette journée de célébration des droits des consommateurs. Pour Emmanuel Sogadji, président de la LCT, « La rencontre de ce matin avec la presse et les partenaires, les fournisseurs

d'accès internet, l'Autorité de réglementation des secteurs de postes et de télécommunications, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs. Nous sommes à la 36ème édition de la célébration de cette journée et c'est une occasion mondiale qui s'offre aux organisations et associations des consommateurs de choisir un thème important et d'actualité pour pouvoir attirer l'attention des consommateurs, des utilisateurs que nous sommes sur un sujet d'importance. Et le thème de cette année s'articule autour des objets connectés de confiance qui constituent des objets que nous utilisons aujourd'hui par le biais d'internet ».

On parle d'objet connecté quand il y'a interconnexion entre Internet et des objets via par exemple le wifi, un modem et autres accessoires qui peuvent transférer des données. Dans le contexte actuel où l'on parle

», nous explique Edgar Agbagli, chef section communication à Togocel.

C'était également l'occasion pour Francis Tabati, juriste à l'Autorité de réglementation des secteurs de postes et de télécommunications (ARTP), de rappeler à l'assistance que quand il s'agisse d'objets connectés, il ne faut pas perdre de vue l'atteinte à la vie privée et à la sécurité. Il est revenu sur la Loi n°2017-07 du 22 Juin 2017 relative aux transactions électroniques, et ensuite fait le lien entre la protection des données et cette loi qui désormais apporte une certaine confiance aux utilisateurs des TIC et consommateurs des biens et services numériques. Pour ce rendez-vous qui célèbre les droits des consommateurs, droit qui s'articule autour de 4 axes principaux que sont : le droit à la sécurité, le droit à l'information, le droit de choisir et le droit d'être entendu, il est clair que cet événement a toute sa raison d'être et constitue une aubaine pour



d'objets connectés de confiance, il s'agit d'« un objet connecté qui vous assure pleinement la sécurité en terme des échanges des données, en terme des accès, et qui vous prévient aussi contre le piratage éventuel des objets que vous utilisez

les consommateurs de connaître également leur devoir en matière de confidentialité liée aux informations à caractère personnel pour un univers numérique sécurisé.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais

togomatin

sur **monKIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

Le roi et ses quatre femmes

Il y avait une fois un roi qui avait quatre femmes. Il aimait sa quatrième femme plus que toutes les autres. Il lui donnait un joli présent et l’entourait de beaucoup de soins. Il la comblait de ce qu’il avait de meilleur. Il aimait également sa troisième femme et la présentait avec fierté au roi voisin. Mais il avait peur qu’elle ne parte un jour avec un autre roi. Il aimait aussi sa deuxième épouse. Elle était sa confidente : Chaque fois qu’il avait un problème, il lui en parlait. La première épouse du roi était sa compagne la plus loyale ; c’est avec elle qu’il a construit son royaume. Cependant, il n’aimait pas suffisamment sa première épouse. Il lui accordait très peu d’importance. Un jour le roi tomba gravement malade. Sur le point de mourir, il se mit à réfléchir: “J’ai quatre épouses, mais quand je vais mourir, je serai seul “. Il appela donc sa quatrième épouse et lui dit: je t’ai donné ce que j’ai de meilleur. Maintenant que je suis entrain de mourir, voudrais-tu venir avec moi ? Voudrais-tu être ma compagne pour toujours ? Es-tu fou ? Demanda-t-elle avant de s’éloigner sans ajouter un mot. Sa réponse pénétra douloureusement dans le cœur du roi comme un couteau aiguisé. Le roi dit ensuite à la troisième épouse : “ je t’ai aimé toute ma vie. Maintenant que je suis entrain de mourir, es-tu disposée à me suivre ?” Non, répondit-elle, la vie est très belle. Quand tu seras mort, je vais me remarier ! Cette réponse surprit le roi et il en fut tout triste. Il dit alors à sa seconde épouse : “Je suis toujours venu à toi dans les moments difficiles. Et tu m’as toujours aidé. Maintenant que je vais mourir, veux-tu me suivre? Elle répondit : je regrette vraiment de ne pas pouvoir te suivre, mais je te promets que je te ferai un beau enterrement. Le roi était désespéré; Toute sa vie, il s’était trompé sur les sentiments de ses épouses. Il entendit alors une voix qui disait : “Moi j’irai avec toi; Je te suivrai partout où tu iras.” S’était la première épouse qui venait de parler. Le roi la regarda et il eut honte: Elle était maigre, malade, résignée. Il dit alors : “C’est toi que je devais aimer plus que les autres lorsque j’en avais les moyens”. En réalité, chacun de nous a quatre épouses. Notre quatrième épouse est notre corps. Quel que soit le soin que nous lui apportons, il nous laissera de notre mort. Notre troisième épouse est notre richesse et notre situation sociale. A notre mort, nous n’apporterons rien avec nous. Notre deuxième épouse, ce sont nos amis et notre famille. Ils sont un grand appui pour nous, mais le jour de notre mort, tout ce qu’ils peuvent faire pour nous c’est d’organiser nos funérailles. Notre première épouse, c’est notre âme, que nous oublions souvent et que nous traitons si mal. Et pourtant, elle est la seule qui nous accompagnera en tout lieu. Prenons le temps de la soigner et de l’entretenir pour qu’elle soit belle et saine. MAINTENANT c’est le plus grand cadeau que tu puisses offrir au monde: FAIS LA BRILLER si tu en es convaincu(e), alors recueille toi un instant et dis un « Notre père » pour celui / celle qui t’a envoyé ce mail. Il / elle a pensé à ton âme. Toi aussi pense à ton âme et à d’autres qui ont besoin de ce message. En envoyant ce mail, beaucoup prieront pour toi et tu les aideras à ne pas oublier l’essentiel. Que Dieu te bénisse et t’aide à bien veiller sur ta première épouse.

Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS
DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES
MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE
Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHÉ ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHÉ DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA
AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 09 au 16 /09/ 2019

ST RAPHAEL	ATIKPODJI	22218426
BEL AIR	PALM BEACH	22210321
STE RITADOULASSAMÉ		22209016
BON	SAMARITAINBE	22214530
OLIVIERS	BD. H. BOIGNY	22270434
HORIZON	NYÉKONAKPOÈ	22204242
JUSTINE	TOKOIN HABITAT	22210001
GBOSSIME	GBOSSIMÉ	22225050
AMITIE	SOTED	22217447
N.D. DE LA TRINITE S. TACO		22212780
FOREVER	TOKOIN	22261177
AEROPORT RTE A.SITO		22262122
LILAS	KÉGUÉ	22262959
THERYA	TOGO 2000	22615652
PAIX	R.DU BENIN	22264091
FIDELIA	BÈKPOTA	22719595
SARAH	ADAKPAMÉ	22270925
BETHEL	RTE D'ADIDOGOMÉ	22252370
BESDA	ADIDOGOMÉ	22510529
CONSEIL	SAGBADO	70215653
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70401052
EL SHADAÏ	KLIKAME	22514425
MATHILD	ALOMÉGAN	22511534
MILLENAIRE	AGOENYIVÉ	22516431
DIEUDONNE	LEO 2000	70448459
ELSHAMMAH	AMADAHOMÉ	70432585
BETANIA	GBLENKOMÉ	96801011
ADONAÏ	AGOÈNYIVÉ	22500405
CHARITE	AGOÈNYIVÉ	22251260
EMMAÛS	RTE MISSION	96800912
ESPACE VIE	AGOE LOGOPÉ	99858907
NABINE	AGOÈ ANOMÉ	93362626
A DIEU LA GLOIRE	AGOE	93263600
TCHÉP'SON	TOGBLÉKOPÉ	70429441
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
VERSEAU	BAGUIDA	22273453
DE L'EDEN	BAGUIDA	70421398

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Projet « Les rêves se réalisent » Des femmes exceptionnelles pour une communauté vivace

Il est vrai qu'on va vite quand on est seul. Mais, à deux (ou à plusieurs) on va loin, dit-on. Le groupe Vlisco Togo à travers son initiative « Les rêves se réalisent », a pensé, mettre ensemble des femmes influentes dans divers domaines afin que ces dernières puissent impacter davantage la société togolaise. Ainsi, la compagnie a il y a 3 ans, nommé des femmes. Dans le domaine « Art & Culture », elles sont cinq nominées. Il s'agit de : Yasmîn Issaka-Coubageat, Adama Bacco, Chantal Donvidé, Amivi Homawoo, et Aimée Tenu. Ces dames ont choisi de s'investir dans l'éducation en vulgarisant les métiers de l'art et de la culture auprès des jeunes filles. Leur projet qui a bénéficié de l'accompagnement de Vlisco Togo est arrivé à terme. La soirée de restitution s'est tenue, le 7 septembre 2019, à Djassémé (35 kilomètres de la capitale de la capitale togolaise). Au cours de cette soirée, ces filles outillées en écriture, fabrication et de manipulation de marionnettes marottes, peinture, et confection de batik, ont su émerveiller l'assistance par leurs différentes prestations.



Vue d'ensemble des nominées et les jeunes filles bénéficiaires du projet

Dans le cadre du programme du « mois de la femme Vlisco », des femmes qui œuvrent d'une manière exceptionnelle dans la communauté togolaise ont été sélectionnées. Justement, dans le domaine « Art & Culture », l'éditrice

Yasmîn Issaka-Coubageat, la marionnettiste Adama Bacco, la plasticienne Amivi Homawoo et la designer Chantal Donvidé, sont les nominées.

Au-delà de la célébration de la femme, Vlisco a également voulu

développer la sororité de ces femmes leaders en les mettant sur un même projet pouvant profiter à d'autres jeunes filles (femmes de demain). réunies sous la bannière « Art & Culture », les nominées Yasmîn, Adama, Amivi et Chantal ont développé un projet

artistique ciblant douze jeunes filles en milieu rural. « Dans notre groupe, on avait pour objectif de donner un aperçu des métiers de l'art et de la culture à des jeunes filles afin de les aider dans leur orientation scolaire », a explicité Mme Yasmîn Issaka-Coubageat.

Ce projet a débuté, il y a trois ans. Ces douze jeunes filles ont été sélectionnées par trois écoles des localités Kpémé et Djassémé. Chaque école a dû identifier ses quatre meilleures élèves. Le projet s'est donc décliné sous forme de divers ateliers. « J'ai animé les ateliers d'écriture. Au cours de ces ateliers, j'ai principalement travaillé avec elles sur le dialogue, les figures de styles, puis le conte. Après les six ateliers d'écriture, j'ai passé le relais à Chantal Donvidé pour animer les ateliers de batik. Ensuite, Adama Bacco a appris aux filles à faire les marionnettes, à les habiller à partir des tissus batiks, et manipuler ces marionnettes à partir des textes issus des ateliers d'écriture. Aussi, Amivi Homawoo les a aidées dans la décoration... », a énuméré Yasmîn Issaka-Coubageat.

S'agissant de la soirée de restitution, des jeunes filles intelligentes, ambitieuses, et éloquentes ont été découvertes par le public. De la chorégraphie au conte, ces jeunes filles bénéficiaires dudit projet

artistique des nominées du groupe « Art & Culture » ont su éblouir leurs parents et des invités, ainsi que ces femmes exceptionnelles qui leur ont transmis des connaissances. Ces jeunes filles, bénéficiaires ont avoué avoir acquis beaucoup de connaissances grâce à ces nominées Vlisco, qui n'ont ménagé aucun effort afin de les encourager, et les exhorter à toujours donner le meilleur d'elles-mêmes. Elles ont également exprimé toute leur gratitude à l'égard de la compagnie Vlisco. « Grâce aux nominées Vlisco, j'ai pris connaissance de mon talent. Avec l'atelier d'écriture, à long terme, j'aimerais écrire des articles et des décrets en tant que juriste », a témoigné Epiphane Ouadja-Tchonank, l'une des filles, bénéficiaires dudit projet.

Par ailleurs, ce projet des nominées « Art & Culture » a pour but d'amener douze jeunes filles en classe de 3^e et 2nde à prendre conscience du potentiel des métiers des arts et de la culture pour réussir leur orientation scolaire et plus tard leur carrière professionnelle d'une part, et d'autre part servir d'ambassadrices auprès de leurs pairs en contribuant à la promotion de ces métiers et à la protection de l'environnement.

Nadia Edodji



Lire

« L'enfant noir » de Camara Laye. Ed Plon. Pp 90-91

« ...J'allai dire au revoir aux vieilles gens de notre concession et des concessions voisines, et j'avais le cœur gros. Ces hommes, ces femmes, je les connaissais depuis ma plus tendre enfance, depuis toujours je les avais vus à la place même où je les voyais, et aussi j'en avais vu disparaître : ma grand-

mère paternelle avait disparu. Et reverrais-je tous ceux auxquels je disais à présent adieu ? Frappé de cette incertitude, ce fut comme si soudain je prenais congé de mon passé même. Mais n'était-ce pas un peu cela ? Ne quittais-je pas ici toute une partie de mon passé ? Quand je revins près de ma mère et que je l'aperçus en larmes devant mes bagages, je me mis à pleurer à mon tour. Je me jetai dans ses bras et je l'étreignis. Mère ! Criai-je.

Je l'entendais sangloter, je sentais sa poitrine douloureusement se soulever. Mère, ne pleure pas ! dis-je. Ne pleure pas ! Mais je n'arrivais pas moi-même à refréner mes larmes et je la suppliai de ne pas m'accompagner à la gare, car il me semblait qu'alors je ne pourrais jamais m'arracher à ses bras. Elle me fit signe qu'elle y consentait. Nous nous étreignîmes une dernière fois, et je m'éloignai presque en courant. Mes sœurs, mes frères, les

apprentis se chargèrent des bagages. Mon père m'avait rapidement rejoint et il m'avait pris la main, comme du temps où j'étais encore enfant. Je ralentis le pas : j'étais sans courage, je sanglotais éperdument. Père ! fis-je. Je t'écoute, dit-il. Est-il vrai que je pars ? Que ferais-tu d'autre ? Tu sais bien que tu dois partir. Oui, dis-je. Et je me remis à sangloter. Allons ! allons ! mon petit, dit-il. N'es-tu pas un grand garçon ? Mais sa présence même,

sa tendresse même – et davantage encore maintenant qu'il me tenait la main – m'enlevait le peu de courage qui me restait, et il le comprit.

Je n'irai pas plus loin, dit-il. Nous allons nous dire adieu ici : il ne convient pas que nous fondions en larmes à la gare, en présence de tes amis ; et puis je ne veux pas laisser ta mère seule en ce moment : ta mère a beaucoup de peine ! J'en ai beaucoup aussi... »

Interview / Lutte contre les changements climatiques Koffi Agbossoumonde expose les composantes et les avantages du programme des éco-villages

Dans le but d'aider les communautés les plus fragiles à s'adapter aux changements climatiques, le gouvernement togolais et son partenaire, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont initié le programme des éco-villages. Dans un entretien accordé à Togo Matin, Koffi Agbossoumonde, environnementaliste et coordonnateur du programme national des éco-villages expose ses composantes et ses avantages.



Koffi Agbossoumonde, coordonnateur du programme national des éco-villages

Togo Matin : Qu'est-ce qu'un éco-village ?

Koffi Agbossoumonde : Un éco-village, est une agglomération, généralement rurale, où la priorité est de redonner une place plus équilibrée à l'Homme en harmonie avec son environnement, dans le respect des écosystèmes présents. Le principe de base est de ne pas prendre à la terre plus que ce qu'on peut lui retourner. Les modes de culture alternative, comme l'agroécologie, par exemple par le biais de la permaculture, y sont mis en pratique.

C'est une approche qui permet de concentrer tous les aspects du développement durable dans une même zone é c o n o m i q u e m e n t viable. Cette initiative vise le renforcement de la résilience des communautés locales face aux effets néfastes des changements climatiques, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du cadre de vie en milieu rural.

Pour quelles raisons le Togo et son partenaire, le Pnud ont décidé de créer des éco-villages ?

En dépit de la grande diversité de ses écosystèmes, le Togo est confronté aux problèmes environnementaux majeurs caractérisés par la dégradation continue des ressources naturelles (terres, forêts, eaux etc.) engendrant la baisse de

la productivité agricole et la fragilisation des écosystèmes. Cette situation est, en grande partie, imputable à une gestion peu rationnelle des ressources naturelles du fait de la pauvreté et des modes de production non durables.

Les ressources ligneuses et la biomasse, principales sources d'énergie au Togo, se raréfient sur toute l'étendue du territoire. La diminution de l'offre des services écologiques des forêts et des ressources forestières est un facteur de dégradation des terres, de perte de la biodiversité, de pénurie en bois, d'assèchement des points et plans d'eau, de régression des zones humides. Cette situation de dégradation généralisée des écosystèmes, amplifiée par les effets adverses des risques climatiques entraîne la perte de revenus en milieu rural et compromet les efforts du gouvernement et des partenaires en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie.

Pour faire face à ces défis, le gouvernement togolais, avec l'appui technique et financier du Pnud, a entrepris depuis 2014, le test de l'initiative pilote d'un développement local multisectoriel et intégré du concept d'éco-villages dans deux villages de la région maritime. Il s'agit

de Donomadé dans la préfecture de Yoto, et Ando-Kpomey dans la préfecture de l'Avé.

De combien d'éco-villages dispose le Togo à ce jour ?

Le Togo dispose aujourd'hui de deux (02) éco-villages créés lors de la phase pilote du projet avec l'appui du Pnud. Mais il est à noter que les investissements réalisés dans les 02 éco-villages pilotes profitent à d'autres localités situées dans un rayon de 03 Km. Au vu des résultats très satisfaisants de la phase pilote le Pnud accompagne le gouvernement dans le développement de cinq (05) nouveaux sites d'éco-villages pour renforcer le développement local intégré conformément aux ambitions du Pnud (CPD 2019-2023), dans le cadre de la contribution à l'atteinte des priorités nationales du PND inscrites dans le Plan Cadre des Nations unies pour le Développement (PCAD) ou United nations Developpement Assistance Framework, (UNDAF).

Quelle place occupent les éco-villages dans le développement durable au sein des communautés ?

Les activités développées dans le cadre du projet éco-villages sont en lien avec les ODD 1 (En finir avec la pauvreté sous toutes ses formes); ODD 2 (En finir avec la faim, atteindre la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable) ; ODD 6 (Assurer l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous); ODD 7 (Assurer l'accès à une énergie et abordable pour tous) ; ODD 13 (Lutter contre les changements climatiques et ses impacts) et ODD 15 (Gérer durablement les forêts, combattre la désertification, arrêter et inverser le processus de dégradation des terres et stopper la perte de la biodiversité).

Concernant les ODD 1 et 2, le projet a appuyé le développement de l'entreprenariat rural à travers l'apiculture sans feu, la pisciculture, la culture du soja, la création des périmètres agroécologiques et l'élevage de petits ruminants. La contribution à l'atteinte de l'ODD 6 est marqué dans les éco-villages par la réalisation des mini adductions d'eau potable, la construction des latrines écologiques de type ECOSAN et des sensibilisations sur les risques de défécation à l'air libre.

Concernant les ODD 7, 13 et 15, le projet a fourni de l'électricité aux communautés des éco-villages à travers la réalisation des mini-centrales solaires qui alimentent des plateformes multifonctionnelles et des réseaux d'éclairage public. Il est à noter que la première plateforme multifonctionnelle solaire au Togo est celle de l'éco-village de Donomadé réalisée grâce à la synergie d'Action entre le ministère de l'Environnement et le ministère du Développement à la base.

Aussi, le projet a appuyé les activités de reboisement pour étendre le couvert végétal et la promotion des foyers améliorés pour une efficacité énergétique dans les ménages.

A ce jour peut-on dire que l'objectif poursuivi par la mise en place des éco-villages est atteint ?

L'objectif principal du projet éco-village est de promouvoir une gestion communautaire des ressources naturelles dans une optique de durabilité en prenant en compte l'autosuffisance alimentaire et énergétique, la lutte contre les changements climatiques et la préservation de l'environnement aussi bien au plan local que global tout en fournissant une

meilleure qualité de vie aux populations.

Au vu des changements induits par la réalisation de mini-centrales solaires pour l'éclairage et la transformation des produits agricoles, la fourniture d'eau potable à proximité à travers les postes d'eau autonomes et mini adductions d'eau fonctionnant à base du solaire, l'amélioration de l'assainissement familial, la diversification des sources de revenus à travers la réalisation des champs écologiques pour la production agricole, le développement de la pisciculture, l'apiculture, le maraichage..., et le renforcement de la productivité de l'élevage familial, la contribution à la conservation de la biodiversité, à la réduction des gaz à effets de serre à travers le développement des plantations communautaires et les actions de maintien des forêts naturelles dans l'optique de l'atteinte des ODD de l'agenda 2030 au plan local, l'on peut affirmer que l'objectif du projet est atteint pour les deux (02) éco-villages pilotes d'Ando-Kpomey dans la préfecture de l'Avé et Donomadé dans la préfecture de Yoto.

Pour une planification du processus d'un passage à échelle de cette initiative de développement local multisectoriel intégré de croissance inclusive au profit d'un plus grand nombre de villages et pour le long terme, à travers le concept novateur des éco-villages, le PNUD a appuyé l'initiative gouvernementale dans l'élaboration d'un programme national des éco-villages. Ce programme de développement des éco-villages vise à promouvoir un développement humain durable au profit de 500 villages à travers 50 villages-centres.

Mais aujourd'hui, l'objectif de développement des 50 éco-villages-centres dont les investissements peuvent impacter 500 autres localités proches des 50, est encore loin d'être atteint faute de financement conséquent. Propos recueillis par Edem

Dadzie

Appréhension erronée du volontariat L'ANVT veut lever toute ambiguïté

D'une manière manifeste, l'opinion publique togolaise a tendance à interpréter faussement le concept de volontariat. Si d'aucuns pensent que c'est simplement une manière de s'occuper, d'autres trouvent que c'est une alternative lorsqu'il n'y a aucune activité à mener. Ces diverses interprétations (qui trahissent le vrai sens du volontariat) ont aiguillonné l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) qui a tenu hier au centre CIFEX d'Agbalépédo, une formation à l'endroit des journalistes pour élucider davantage le concept.



Le directeur général de l'ANVT, Omar Agbangba au milieu

Deuxième formation du genre, cette rencontre est « une opportunité d'échanges avec les hommes de médias, relayeurs d'informations au public », a reconnu Omar Agbangba, directeur général de l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT).

« Le volontariat se trouvait déjà dans les pratiques africaines mais de façon informelle. Depuis bientôt dix (10) ans, l'Etat togolais a pensé à institutionnaliser et à mettre en place une agence nationale de volontariat au Togo. Dans les différents organes de médias, les analyses, des titres, les commentaires des journalistes traduisent infidèlement l'essence même du volontariat. Ceci étant, nous voulons davantage faciliter l'appropriation du concept à la trentaine de journalistes présents à cette rencontre pour qu'à leur tour, ils puissent être en mesure de décrire parfaitement l'ANVT, le volontariat et tous ses corollaires. Aussi, on ne peut pas mettre en œuvre un programme de volontariat sans associer les journalistes

à l'initiative alors qu'ils sont logiquement considérés comme un quatrième pouvoir », a reconnu le directeur général. Pour lui, l'ANVT « peut être définie comme une structure qui a pour mission de mobiliser les ressources, les mettre au service du développement national et contribuer aux objectifs de développement durable ».

Bien fondé du volontariat

Edem Agode, membre de l'ANVT, a rappelé dans sa présentation la nécessité de « détacher le volontariat de l'emploi. Le volontaire n'est pas un employé mais il renforce ses capacités et/ou ses expériences pour un emploi à l'avenir. Il ne perçoit pas de salaire mais d'indemnités qui lui permettent de couvrir ses frais (...). Le volontariat est destiné à servir une cause d'intérêt général auprès d'une collectivité, d'un mouvement associatif ou d'un service public. L'engagement volontaire s'effectue pour une durée déterminée et devient l'activité principale du volontaire ». Pour M.

Agode « cette mission renforce l'engagement citoyen du volontaire, son esprit de solidarité, son sens du respect d'autrui et contribue au développement national ». C'est pourquoi, a-t-il prévenu, « on ne choisit pas le volontariat parce qu'on veut "tuer le temps" ou s'occuper seulement pendant un temps. Au contraire, on choisit cette voie pour aider, s'engager entièrement au développement de son pays, faire un don de soi, s'investir dans une cause quelconque sans forcément en attendre un bénéfice ou tout avantage dû ».

Nuance entre volontariat et bénévolat

Toutefois, il convient de faire la différence entre le volontariat et le bénévolat. « Le volontariat est un engagement formel (un contrat reconnu et soumis à des lois) pour une durée limitée et à temps plein tandis que le bénévolat est en soi un acte personnel qui n'a aucune reconnaissance institutionnelle ou juridique. Le bénévole n'a aucune obligation de résultats hormis ceux qu'il s'impose lui-même

alors que le volontaire est recruté dans un cadre établi, bénéficie d'une protection sociale, est tenu à rendre compte et a des obligations de résultats stipulés dans son contrat », a expliqué Edem Agode. Grosso-modo, le volontariat se distingue du bénévolat par le caractère formel de l'engagement pris et par la perception d'une indemnité.

Au Togo, l'ANVT est l'agence habilitée qui gère le volontariat national. Elle a pour mission principale de « valoriser les ressources humaines à travers le volontariat et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations démunies par la mise à disposition des compétences nationales » a d'abord souligné M. Agode avant de rappeler que « tout Togolais âgé de 18 à 35 ans peut postuler pour être volontaire, encore faut-il qu'il soit retenu. Les compétences nécessaires pour le volontariat sont entre autres la clarté de la communication ; l'adaptation et une lecture du contexte ; une capacité de coopérer, tolérer la frustration, instaurer et entretenir de bonnes relations, pouvoir coordonner les équipes et les travaux ; organiser et gérer les ressources etc. De 2011 à ce jour, 20 248 volontaires ont été mobilisés » a-t-il révélé.

Pour la suite des échanges, le directeur

général de l'ANVT, Omar Agbangba a confié qu'il sera question de « développer le concept de volontariat en général, présenter les différents types de volontariat que développe l'ANVT, montrer comment la contribution du volontariat permet d'atteindre les objectifs de développement durable, montrer comment le volontariat peut contribuer et/ou aider à la réalisation du Plan national de développement (PND), démontrer en quoi le volontariat peut-il jouer un rôle important dans le processus de décentralisation en cours avec notamment les élections des conseillers municipaux et des maires ».

Naturellement, à la fin de cette formation, l'ANVT attend « que l'opinion publique s'approprie et/ou maîtrise réellement et définitivement le concept de volontariat à travers les éditos, les analyses, les chroniques, les billets, les dossiers, les commentaires, les colonnes, les émissions, les débats journalistiques, la liste est non exhaustive. Aussi, nous voulons amener les journalistes à mettre en exergue l'élément important du volontariat togolais qui est apprécié à juste valeur en Afrique et constitue assurément une référence dans le monde entier ».

Augustin Akey
(Stagiaire)

DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires ! Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjole
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants

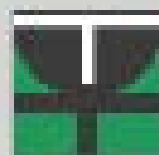
Jusqu'à

5*

mois

de salaire

BOA : le prêt pour l'école



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK

